

Pôle social départemental

Adresse

15, rue Martre
92110 Clichy

Accueil

Ouvert au public de 8h30 à 17h30 du lundi au vendredi.
Les rendez-vous pour un accompagnement personnalisé
peuvent être pris par téléphone ou via notre formulaire de contact.

Contact

Accueil téléphonique

Pour des renseignements généraux : 01 47 29 30 32
Pour des RDV de Protection maternelle et infantile : 0806 00 00 92
de 8h30 à 17h30 du lundi au vendredi

Formulaire de contact

contact@hauts-de-seine.fr

Accès

Bus : 140, 173, 174, 274, 341 et 54

Arrêt porte de Clichy

Métro :

- ligne 13

Direction Asnières-Gennevilliers Les Courtilles

Arrêt porte de Clichy

- ligne 14

Direction Mairie de Saint-Ouen

Arrêt porte de Clichy

Tramway : T3b

Direction Porte d'Asnières / Marguerite Long

Arrêt porte de Clichy

RER : C

Direction Pontoise

Arrêt porte de Clichy



www.hauts-de-seine.fr

Département des Hauts-de-Seine - Pôle communication - 0922/Diliber Baroite - avril 2024 - ab



PÔLE SOCIAL DÉPARTEMENTAL

CLICHY - LEVALLOIS

www.hauts-de-seine.fr

 hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

Pour qui ?

Le pôle social départemental propose une offre de services sociaux et médico-sociaux de proximité pour tous, de la petite enfance au grand âge, avec et sans rendez-vous.

En l'absence de rendez-vous, une borne digitale permet à l'utilisateur de s'enregistrer à l'accueil. Il est ensuite invité à se présenter dans un bureau permettant une préévaluation.

Quels services ?

Le pôle social propose un accompagnement de proximité, et regroupe, sur un même lieu, plusieurs services :

- > **L'accès aux droits** : une équipe de gestionnaires d'offres de service vous accueille, oriente, informe, accompagne sur rendez-vous sur les sujets de la vie quotidienne : le Revenu de solidarité active (RSA), les prestations des Caisses d'allocations familiales (CAF), la Complémentaire santé solidaire (CSS), le Fonds de solidarité pour le logement (FSL)...
- > **Une permanence unique des solidarités** : ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30, destinée aux personnes sans rendez-vous pour une évaluation urgente de situations critiques telles que les risques d'expulsion, les problèmes d'hébergement, les besoins en aide alimentaire, les situations de violence familiale, les questions de protection de l'enfance, ou autres vulnérabilités.
- > **Un centre de protection maternelle et infantile (PMI)** :
 - Suivi de grossesse à domicile ou en consultations pré et post-natales.
 - Consultations médicales et vaccinations de la naissance aux 6 ans de l'enfant.
 - RDV premières pesées par une infirmière puéricultrice, conseils sur le développement de l'enfant, l'alimentation, le sommeil, le soutien à la parentalité, les modes d'accueil...
 - Bilans de santé en école maternelle et tous les dépistages pour les enfants de moyenne section.
- > **L'accès à tous les services en ligne** : accompagnement aux démarches administratives en ligne [deux espaces multimédia].

Pour répondre à quels besoins ?

- > **Conseiller et accompagner les ménages** en difficulté ou en situation de précarité : aide financière pour faciliter leur accès ou maintien dans le logement dans le cadre du FSL (fond de solidarité logement) et soutien budgétaire en cas de ruptures alimentaires
- > **Soutenir les parents dans l'éducation de leurs enfants** (accompagnement social et éducatif, action éducative à domicile...)
- > **Évaluer le danger ou le risque de danger pour un enfant**, à la suite de transmission d'une information préoccupante
- > **Évaluer les situations de majeurs vulnérables**
- > **Accueillir et orienter les personnes dans le cadre de violences intrafamiliales**
- > **Accueillir et conseiller des jeunes en difficultés**, les aider à accéder aux divers dispositifs d'insertion
- > **Accompagner vers l'insertion sociale et professionnelle**
- > **Développer un travail en réseau avec les acteurs sociaux et médico-sociaux** locaux

Quels sont les professionnels que je peux rencontrer pour m'accompagner ?

Une équipe constituée de cadres, assistants sociaux, conseillers en économie sociale et familiale, éducateurs spécialisés, psychologues, infirmières puéricultrices, auxiliaires de puériculture, médecins, sage-femmes, éducateurs de jeunes enfants, assistantes administratives et gestionnaires d'offres de services, référents uniques (SDAF)